



Assemblée générale du samedi 24 mars 2018

Présents : René Gans, Bernard Barbaroux, Brigitte Boucquilon, Josette Gonin Alcayede, Emmanuelle Pillard Le Breton, Patrice Miran , Christian Cogno , Daniel Aabye, madame Lutti, monsieur Legendre, Jean Jacques Davillers, Fabrice Le Calvez, Brigitte Baguet.

Absents excusés ayant donné procuration: Pierre-Marie André, Mme Hermann, Mme Lavalée, Monica Pierrel, Pauline.

L'assemblée générale extraordinaire a pour but de modifier les statuts. Les tâches de chacun seront précisées afin d'être plus efficace et redonner de l'efficience au bureau, ce dernier sera complété par des membres associés affectés au secrétariat et à la communication.

Les porteurs de projets travailleront par groupe, le bureau validera les projets et apportera l'aide financière nécessaire à leur réalisation.

Le conseil d'animation sera constitué des membres du bureau et des porteurs de projets.

La gestion et le suivi des projets seront assurés par Fabrice Le Calvez.

Le bureau valide le projet après discussion.

L'association a un souci avec une adhérente qui s'occupait des mailings et qui ne veut pas partager la liste des contacts.

Les adhésions : Elles sont valables d'une assemblée générale à l'autre pour l'année en cours.

Pour voter il faudra avoir adhéré 15 jours minimum avant l'AG.

Il y a 48 adhérents, dans les statuts il n'y a rien concernant le quorum, on pourra donc voter même s'il n'est pas atteint.

Introduction du rapport moral d'activités.

Nous avons été très actifs cette année, nous nous sommes ouverts vers des projets et vers l'information. Notre action à Vence fait avancer la cause environnementale (films, conférences...)

Le groupe s'entend bien et a la volonté de s'impliquer.

Culturel :

Notre lettre d'info à raison d'une par mois.

Films et documentaires :

Très porteurs, suivis de débats très animés (ex : Le film « Avec mes abeilles »)
Conférences :

Il y avait 75 personnes à la conférence sur l'avenir de la Sine, le débat a été très fourni, les participants sont repartis satisfaits.

On pourra peut-être renouveler l'expérience avec une conférence sur le Linky.

Nous avons participé à plusieurs évènements : PNR, La Fête de la Biodiversité

Nous avons rencontré madame le maire, Catherine Lelan, pour lui présenter notre action dans Vence.

Nous faisons une pause avec les Familles à Energie positive, nous reprendrons en septembre.

Bernard va former des personnes intéressées par le sujet les 13/14/15 avril dans le Vaucluse.

Les jardins partagés :

L'opération est en route, les jardiniers sont adhérents de EPV. Le square Fernand Moutet doit être achevé en juin. Le financement est en partie assuré par le fond des citoyens de vieille ville à hauteur de 500 euros .

L'inauguration du jardin Moutet aura lieu 12 mai lors de la fête de la biodiversité.

Co-voitnage :

Il sera lancé mardi 27 mars. Fabrice Le Calvez soutient ce projet avec une plateforme coopérative : Ridygo

Assainissement collectif :Nous avons été présents sur le projet d'assainissement collectif, la ville l'a pris en charge par le biais d'un crédit négocié avec le Crédit Mutuel accordé aux habitants qui n'ont pas les moyens de débourser 25000 euros.

D'autres projets sont en attente :

- Parrainage de ruches
- Give Box
- Sentiers dans la forêt de la Sine avec l'association Vence Ouest et les autres communes avoisinantes, La Colle sur Loup, Tourrettes sur Loup.
- Fashion-récup
- Monnaie locale (projet tout prêt mais pas de partenaire.)

Il faut adapter nos moyens humains à nos projets. Quelques personnes nouvelles se sont intégrées au conseil d'animation. Nous devons progresser afin que cela fonctionne mieux, améliorer, par exemple, la gestion du site et le recrutement des adhérents.

On passe au vote des statuts :

Adoptés à l'unanimité.

Du rapport moral :

Adopté à l'unanimité

L'Ecologie pour Vence :

Rapport Financier :

- Le compte d'exploitation :

Les cotisations ont rapporté 988,21 euros

La subvention de la mairie : 2000 euros

Les charges découlent essentiellement du coût d'impression des flyers, des cartouches d'encre, de l'achat de papier.

- Le budget prévisionnel 2018/2019 :

Charges : 3625 euros = 1550 pour les impressions, 1500 pour les manifestations, 900 pour la documentation, 160 pour les frais de fonctionnement.

Produits : 735 euros d'adhésions, 890 de dons, 2000 de subvention.

A suivre : Un soutien financier du Crédit Mutuel .

Le quitus est donné à l'unanimité.

Les jardins partagés :

Charges : 1165,57 euros : équipement, outils semences et plantes. 40 Euros de frais bancaires pour la carte bleue.

Produits extérieurs : 11 adhésions. EPV a donné 200 euros, subvention ISI : 500 euros et mairie 1000 euros par le service du développement durable .

Total : 1835 euros.

Budget prévisionnel : 1560 euros.

Quitus à l'unanimité.

Plan d'action pour EPV :

Apporter des moyens, être plus efficace, développer la communication.
Il faudra des actions de sensibilisation auprès du jeune public. Mieux suivre les adhérents.
Chercher des financements (avec nos partenaires : LPO, VO...;)
Les membres pourront se former en informatique, quitte à payer une formation.
Définir les besoins pour prendre les bonnes formations.

Constitution du nouveau bureau :

Bernard Barbaroux se représente comme président pour un an, à condition qu'il soit secondé.

Les vice-présidents seront Fabrice Le Calvez et Emmanuèle Lebreton

La secrétaire sera Brigitte Baguet en collaboration avec René Gans.

Le trésorier sera Pierre-Marie , il faudra trouver un trésorier associé.

Le chargé de com sera Christian Cogno

On procède au vote : Adopté à l'unanimité.

Fin de L'AG et verre de l'amitié.